

Infos pratiques . . .

Les permanences en Mairie (Tél et Fax : 03 87 92 06 54)

Lundi et vendredi : 14 h 00 à 16 h 00
Lundi et mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et **le mardi** de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

Sous-Préfecture de Forbach

Cartes grises : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30, fermé le dernier jour ouvrable du mois.

Autres services : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45.

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur Mr Gaston Loeffler

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00

Service des Impôts

Impôts sur le revenu : 20 rue du Lac à St-Avold : Mardi et vendredi de 9h à 12h.

Impôts locaux : 1 rue Félix Barth à Forbach : Mardi de 14h à 17h, vendredi de 8h à 12h.

Perception : 13 avenue Clémenceau à St-Avold : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Quelques n° de téléphone utiles

Service médical d'urgence : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : 03 87 92 69 73

Syndicat d'assainissement : 03 87 94 67 98

E.D.F : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

Presbytère : 2, rue Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier.

Tél. et fax. : 03.87.90.98.41

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire :

Déchets courants : Le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

Déchets recyclables : Le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié

Ramassage des objets encombrants : Le deuxième mercredi du mois reporté si férié

Déchetterie intercommunale de Valmont : Demander le badge d'accès en mairie

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 250 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy,

Rédaction et mise en page : Jean-Luc Henrion, Jean-Pierre Matz, Jean-Jacques Ballèvre et Sébastien Albert

Altviller

N° 20

Décembre 2002

E d i t o

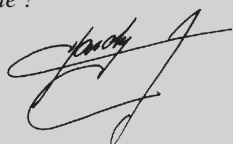
2002 nous quitte, 2003 s'installe. Ainsi va le cours du temps. Les années passent et ne se ressemblent pas, vous diront les uns, bien le contraire vous affirmeront les autres. Pour certains d'entre vous, 2002 aura été marquée par un événement capital, un changement important, mais pour la plupart, elle n'aura été, au contraire, qu'une année comme les autres, avec ses joies, ses peines, son train-train quotidien.

Pour tous, elle restera l'année où l'euro a remplacé le franc. Mais si le franc a quitté nos porte-monnaie, n'est-il pas toujours bien présent dans nos têtes ? Le temps aidant, nous l'oublierons, nous dit-on ! Il faudra bien !

Que nous réservera 2003 ? Les souhaits sont toujours permis. Les pessimistes vous diront que ce ne sont pas les souhaits et les vœux qui changeront quelque chose. Mais soyons optimistes et osons des souhaits, osons des vœux, osons des projets. Un homme sans projets est un homme mort, disait un philosophe.

Pour ma part, les vœux que je vous adresse viennent du fond du cœur. Vœux de santé ! Vœux de prospérité ! Mais aussi le vœu que cette insécurité et cette incivilité latente, qui heureusement épargnent encore notre village mais qui en de maintes occasions l'éraflent et l'égratignent, régressent. Oeuvrons, chacun selon nos moyens, dans ce sens.

Que l'année nouvelle soit pour vous une bonne année. Qu'elle vous comble et vous garde !



Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2003



Elle vous invite toutes et tous à la cérémonie de
**Présentation des Vœux au Maire, le samedi 11 janvier 2003, à
19 h 30 au Foyer.**

Sommaire

Edito.....	p 1
Les vœux.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
La fête chez Delphine.....	p 5
Etre pompier à Altviller.....	p 5
ASSE.....	p 6
Parents d'élèves.....	p 6
Club Epargne.....	p 6
A.S.C.A.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

Etat-civil 2002

Naissances :

Lison Roth (en décembre 2001)

Maxime Albert

Ness Zerkoune

Noémie Hector

Carla Rucho

Mickaël Muller



Mariages :

Sarah Mackowiak et Cédric Di Gobbi

Nathalie Zimmer et Mickaël Albert

Eliane Huselstein et Gilbert Langner

Laetitia Langner et Régis Klam

Carine Ludwig et Stéphane Reslinger

Séverine Stupka et Enrico Vivona

Décès :

Rémi Picq

Jean-Marie Schmitt

Jean-Marie Bischoff

Fête des anciens

En 2003, c'est de nouveau au tour de la municipalité d'Altviller d'organiser le Banquet des anciens de Lachambre et Altviller.

Il aura lieu au foyer d'Altviller le dimanche 23 février 2003, à midi. Pour les plus de 65 ans, dès à présent, réservez cette date.

Liste électorale

Même si l'inscription se fait automatiquement pour les jeunes ayant atteint leur majorité au courant de l'année, il n'en est pas de même pour les nouveaux arrivants dans notre localité ou pour ceux qui ne sont toujours pas inscrits. Après le 31 décembre 2002, ce sera trop tard. Alors inscrivez-vous rapidement en mairie aux heures de permanence.

Actes gratuits !

En 2002, la Commune a dépensé pour...

- | | |
|--|--------------|
| - remplacer un panneau en plexiglas à l'abri-bus, détruit par le jet d'un pavé | 537,87 euros |
| - réparer une serrure que des inconnus ont essayé de forcer | 61,35 euros |
| - repeindre les murs "tagués" de bâtiments publics | 322,08 euros |
| - remplacer les panneaux de signalisation de rues qui ont disparus | 440,97 euros |
| - remplacer les filets de buts de football qui ont été découpés avec des ciseaux | 113,00 euros |
| etc... etc... | |

soit un total de 1.475,27 euros, équivalent à 9.677,14 francs, qui auraient pu être investis par ailleurs.

**Pétards et feux d'artifices peuvent être dangereux !
Ne gâchez pas la nouvelle année par un accident stupide !**

Mettez en garde vos enfants.

Ne dirigez pas vos fusées vers les habitations, tenez compte du vent.



Le comité 2002-2003

Présidente d'honneur : Suzanne ROUGET
Président : Wilfried WEYRATH
Vice-président : Serge MULLER
Secrétaire : Gisèle LAMBINET
Secrétaire adjoint : Marie-Pierre MONTALBANO
Trésorier : Jean-Jacques BALLEVRE
Trésorier adjoint : Fernand BIEGEL
Responsable location du Foyer : Josiane WEYRATH
Responsable adjointe location : Eliane JACOB
Assesseurs : Jean-Claude HEYMES, Roland HELLERINGER, Laurent JACOB

Naissance d'une nouvelle activité : le tennis de table

Encore une bonne nouvelle avec la renaissance de cette activité après quelques années de mise en veille. Sous l'impulsion de Régis Rouget et de Christophe Weyrath cette section fonctionne déjà à plein régime. Les entraînements se font régulièrement le mardi et vendredi à partir de 19h00 au Foyer, et toutes les personnes encore intéressées par ce sport peuvent prendre contact avec les responsables nommés

ci-dessus. D'ores et déjà, Altviller, jumelé avec Seingbouse, compte 12 licenciés et 2 équipes inscrites en championnat de Moselle, quel démarrage et quel succès en si peu de temps !

Cure de Jouvence pour le Club – House

Sous la houlette des responsables de l'ASCA, l'équipe des 15-25 ans a redonné au Club-House son aspect d'origine. En effet pour effacer les graffitis qui ont fleuris sur les façades, ils ont proposé à M. le Maire de repeindre le bâtiment. Proposition tout de suite acceptée, mieux même, la commune se chargeant d'acheter tout le matériel nécessaire pour ces travaux. Alors, pendant les vacances d'été tous ces jeunes ont mis leur talent au service de la commune avec le succès que l'on peut voir sur place. Encore bravo, et pour ne pas s'arrêter en si bon chemin ils ont déjà planifié pour l'année 2003 la remise en peinture de l'intérieur.



Les Activités

Peinture : le lundi à 15h00 et 20h00 (tous les 15 j.)
Art floral : 1 vendredi par mois
Gymnastique : le mercredi à 20h30
Yoga : le jeudi à 19h45
Club des aînés : le jeudi à 14h00
Les 15 – 25 : le week-end au Club-House
Ping-pong : le mardi et vendredi à partir de 19h00

Quelques infos utiles

Nouveaux tarifs en Euros à partir du 1er janvier 2002

Locations

- journée et enterrement : 50
- Week end village : 110
- Week end extérieur : 230

Cartes de membres

- Enfants : 4
- Etudiant : 6,50
- Adulte : 8
- Couple : 14
- Famille : 19
- Tennis adulte : 22
- étudiant : 16
- enfant : 8

A SSE, les écoles de Altviller et Lachambre

Les effectifs

Maternelle 1 : Mme Schneider, assistée par Mme Lucas : 9 petits et 12 moyens

Maternelle 2 : Mme Metz, directrice, assistée par Mmes Becker et Klein : 8 moyens et 17 grands.

CP : Mme Schutz : 12 élèves

CE1 : Mme Bernard : 19 élèves

CE2-CM1 : Mme Longo : 13 élèves CE2 et 10 CM1

CM1-CM2 : Mme Klem, directrice : 10 élèves CM1 et 11 CM2.

Soit un total de 46 élèves en maternelle et 75 élèves en primaire.

Le comité

L'assemblée générale a eu lieu le 8 octobre 2002 au foyer de Lachambre.

Présidente : Mme Joëlle Schneider ; trésorière : Mme Catherine Metz ; secrétaire : Mme Régine Schutz ; assesseurs : Mmes Albert, Didier, Gérard, Jacob, Ludmann, Marcus et Zimny.

Représentants des élèves : Tristan Jacob et Guillaume Nisi.

Les activités prévues

Rencontres U.S.E.P. :

Primaires : Cross le 15 novembre à Biding, jeux de balles en mai à Lixing (CP-CE1), athlétisme à Biding le 17 juin 2003.

Maternelles : jeux et danses le 26 novembre, athlétisme et marche le 15 mai 2003, parcours et équilibre le 12 juin 2003.

- Fête de la Saint-Martin, le samedi 9 novembre à Lachambre

- Saint-Nicolas le 14 décembre avec l'Association des parents d'élèves.

- Pour tous les élèves du CP au CM2, un spectacle théâtral à Créhange.

- Les élèves de maternelles et du CP fêteront Carnaval au foyer, le mardi 11 mars 2003.

- Tous les élèves du primaire se rendront à Azannes en Meuse, en sortie éducative le 10 juin 2003.

- Une kermesse scolaire, au niveau du regroupement pédagogique sera organisée le jeudi 29 mai

(Ascension) à Altviller.

A ssociation des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) de Lachambre-Altviller a élu son comité pour l'année 2002/2003. Il se compose des personnes suivantes :

Présidente : Anne JACOB

Vice-présidente : Isabelle DIDIER

Secrétaire : Christine BOUSSER

Trésorière : Christine ZIMNY

Assesseurs : Sonia BROQUARD, Marie-Laure LUDMANN, Marie-Paule MAGINOT, Nicole MARCUS et Daniel PISTER.

L'association est adhérente à la FCPE et son rôle est important dans la vie de nos communes. Elle joue un rôle non négligeable dans la vie scolaire de nos enfants et permet une animation associative au courant de l'année.

Ainsi, les 28 et 29 novembre dernier, au foyer de Lachambre, elle a organisé une EXPO-LIVRES destinée aux enfants et aux adultes. Durant ces deux jours, les élèves de toutes les classes sont venus consulter les ouvrages exposés : invitation à la découverte d'images, de thèmes et au goût de la lecture !

Le 14 décembre, Saint-Nicolas est venu gâter les enfants de nos écoles. L'association a organisé sa venue et un goûter pour nos écoliers. Les communes de Lachambre et d'Altviller ont pris en charge les sachets de friandises qui ont récompensé les enfants sages - les moins sages aussi.

C lub Epargne

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous informer que le repas annuel du Club aura lieu le samedi 18 janvier 2003 à Hellimer.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la fête inter association, dont le succès aura démontré une fois de plus que l'union fait la force.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2003 de manière à ce que chacun puisse conjuguer santé et prospérité.

Bras de fer

Le renouvellement du contrat pour le ramassage des ordures ménagères début juillet a donné lieu à un véritable bras de fer entre les élus des 21 communes du SIVCOM (Syndicat Intercommunal de Voirie et de Collecte des Ordures Ménagères) et la Société Onyx-Est, adjudicataire du marché précédent et présentant l'offre la moins disante, mais en hausse de 35%, ramenée après une première négociation à 28%..

La Société Onyx-Est justifiait l'augmentation du prix, à la tonne, par une diminution du tonnage des ordures ménagères consécutive aux bons résultats de la collecte sélective, facturée, elle, au nombre d'habitants, mais aussi par le coût du passage aux 35 heures et la revalorisation du statut du personnel affecté à la collecte.

Jugeant cette hausse inacceptable et abusive, les élus ont refusé de signer le nouveau contrat et ont alerté les autorités préfectorales et la Direction de la Concurrence et des Prix.

Après de nombreuses réunions, manifestations, réquisition de l'entreprise par les maires et de sérieuses perturbations dans le ramassage, un accord a été trouvé, ramenant la hausse à 24,65%. Hausse que le Conseil municipal, dans sa séance du 13 septembre 2002, a été obligé de repercuter sur votre redevance annuelle dont les nouveaux taux ont été fixés comme suit :

Personne seule	70,50 euros
Foyer de 2 personnes	124,50 euros
Foyer de 3 personnes	159,00 euros
Foyer de 4 personnes	195,45 euros
Foyer de 5 personnes	231,90 euros
Foyer de 6 pers. et +	270,45 euros

Réflexion d'un usager : « Plus on trie bien nos ordures, plus ça augmente ! Moi, je ne trie plus rien. »

Faux. La collecte des ordures ménagères nous est facturée à la tonne. Le volume et le tonnage ayant diminués, suite au tri sélectif, et Onyx-Est, considérant que ramasser des poubelles remplies au 3/4 lui coûte aussi cher que ramasser des poubelles pleines, a augmenté son prix à la tonne. Ne plus trier, augmenterait notre tonnage, donc notre facture et par conséquent le bénéfice de la société Onyx-Est.

**Trier ne peut être que bénéfique à notre environnement
... et à notre porte-monnaie.**



RAPPEL

Vous êtes propriétaires de vos conteneurs à ordures. L'acquisition, l'entretien ou le renouvellement est donc à votre charge. Il n'ya plus de stock en mairie. Vous trouverez des modèles agréés dans les magasins spécialisés (Bauhaus, Bricogitte, Leroy-Merlin, Lotz, Magasin Vert,...). En cas de détérioration d'un conteneur, non liée à la vétusté, le contentieux est à régler directement avec Onyx-Est

Réfection route de Valmont

Les travaux prévus ont été réalisés cet été par l'entreprise TERRA EST de Vahl-Ebersing.

- Pose d'un passage busé en béton armé.
- Pose de 90 ml de tuyaux PVC de 200 pour une meilleure évacuation de l'eau.
- Travaux de décapage de la route et des bords.
- Pose d'une couche d'accrochage et revêtement en macadam.

Initialement prévu jusqu'au niveau de la forêt le revêtement a pu être prolongé d'une centaine de mètres.

Une création de 40m de trottoir a même été possible en fonction du budget disponible.

L'ensemble des travaux a été réalisé dans le cadre du SACR (Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales) pour un montant de 43073,05 TTC subventionné à hauteur de 14573 .

Des travaux supplémentaires de curage de fossés près de la Nied ont été effectués dans le cadre de "Petits travaux hydrauliques" pour un montant total de 2246 subventionné à 25%.

Je fleuris mon village

Comme de nombreuses communes, pour la première fois cette année, Altviller a organisé un concours communal de maisons fleuries. Certains parmi vous, à titre personnel et la commune d'Altviller au titre de collectivité, ont participé au concours départemental. Au moment où nous écrivons ces lignes, ces résultats ne sont pas encore connus.

Quant au lauréats du concours communal, ils se sont retrouvés le 8 novembre dernier, en mairie, pour la remise de leurs prix. Une petite réception a été organisée en leur honneur.

Un prix d'excellence a été décerné à Liliane Bischoff, à Monique Bousser, à Francine Dormio, à Béatrice Henrion et à Elisabeth Mathieu.

Un prix d'encouragement à Gabrielle Bour, à Christiane Curtil et à Blandine Hardy.

Comment avons-nous attribué ces prix ?

Suite à notre appel à candidature, au printemps dernier, six candidats seulement se sont manifestés. La commission municipale a jugé que ce nombre de concurrents était insuffisant et que d'autres personnes du village avaient fait un effort de fleurissement remarquable et ne devaient pas être écartées du concours. Dans un premier temps, cette commission a donc retenu une liste de 106 maisons fleuries qu'elle a proposée à un jury composé de conseillers municipaux de Porcellette et de Diesen qui ne connaissaient pas notre village et qui ont ignoré l'identité des concurrents. En toute impartialité, chaque membre du jury, sans concertation avec ses collègues, a noté chaque décor. La moyenne de leurs notes nous a permis de faire notre classement.

Faut-il reconduire l'opération en 2003 ?

Certainement ! Mais pas sans vous. Pour qu'il y ait vraiment concours, il faudrait plus de six concurrents. Alors, nous comptons sur vous ! Des précisions vous seront données en temps voulu.

Secrétariat de mairie

Madame Suzy HARDY, Secrétaire de Mairie depuis 1974, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2002.

Le Conseil Municipal, dans sa délibération du 21 Novembre 2002, a créé pour la remplacer, un emploi d'Adjoint administratif à mi-temps, pour une durée d'une année, renouvelable.

Le poste sera pourvu par un Arrêté de nomination pris par le Maire, en temps voulu.

Madame HARDY restera cependant encore en poste pendant un certain temps, afin d'assister le (la) nouveau (nouvelle) secrétaire au début de ses fonctions.

D'ores et déjà, tous nos remerciements à Madame HARDY pour les services rendus à notre commune pendant ces 28 années.



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

La fête chez Delphine...

Fernand, Marc et Jacky sont allés voir chaque famille de la rue Delphine Motte pour leur proposer de faire la fête, entre voisins, le dimanche 25 août. Le résultat dépasse les espérances et seulement quelques familles seront absentes pour cause de vacances.

Le jour dit, personne ne manque à l'appel et tous se retrouvent autour d'un barbecue et chacun ramène sa viande, ses salades et gâteaux pour une journée placée sous le signe de la convivialité et pour faire plus ample connaissance entre voisins.

C'était une belle réussite. Ce repas sera sûrement au programme de l'été 2003, car tous, tard dans la soirée, ont souhaité se retrouver à nouveau dans la joie et la bonne humeur et de "faire mieux l'an prochain".

M. François Hardy, maire, est venu saluer les convives et les a félicités pour cette initiative.



Etre pompier à Altviller

Interventions :

Les pompiers sont intervenus 23 fois au cours de l'année 2002 : 10 nids de guêpes, 3 accidents circulation, 3 feux de friches, 3 inondations, ainsi que 2 aides aux sapeurs de Saint-Avold pour des transports de personnes et 2 interventions diverses

Exercice :

Le samedi 9 novembre 2002 à 8h55 les sapeurs-pompiers du village se sont rendus à l'école élémentaire et maternelle pour un exercice d'évacuation des salles de classe en cas de sinistre. Au signal sonore, le corps enseignant, les aides maternelles et les enfants ont évacué les salles sous une pluie battante et sans paniquer. Les pompiers ont effectué une reconnaissance des locaux et ont expliqué aux enfants le petit conseil pour ne pas jouer avec les objets dangereux et le feu. Après l'exercice les enfants ont eu le droit de se servir des lances à incendie et ont posé beaucoup de questions aux soldats du feu.

**Les sapeurs pompiers vous souhaitent de très joyeuses
fêtes de fin d'année et une belle année 2003**

